

ANNEXE 51-102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la Société

CONPOREC INC. (« Conporec »)
3125, rue Joseph-Simard
Sorel-Tracy (Québec)
J3P 5N3

2. Date du changement important

18 août 2006

3. Communiqué

Un communiqué de presse, daté du 18 août 2006, a été diffusé le 18 août 2006 en version française et en version anglaise par CNW Telbec, lesquelles versions sont jointes à la présente déclaration.

4. Résumé du changement important

Conporec conclut un second placement privé de 1,5 M\$.

5. Description circonstanciée du changement important.

Le président du conseil d'administration de Conporec inc., M. Laurier Pedneault, a annoncé que Conporec inc. (« Conporec »), a conclu aujourd'hui un placement privé de 6 000 000 d'unités, à un prix de 0,25 \$ canadien, pour une somme de 1,5 million \$ canadiens. Les services d'Amsterdams Effectenkantoor B.V. (« AEK »), une institution financière d'Amsterdam aux Pays-Bas, avaient été retenus par Conporec afin de compléter ce placement privé.

Chaque unité émise dans le cadre de ce placement est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permettra à AEK de souscrire une action ordinaire de Conporec à un prix de 0,25 \$ canadien l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement. De plus, les actions ordinaires et les bons de souscription compris dans les unités sont sujets à une période de restriction de 4 mois pendant laquelle ils ne pourront être transférés qu'en vertu des dispenses applicables aux termes de la législation en valeurs mobilières. La période de restriction obligatoire se terminera le 19 décembre 2006. Aux termes du placement, AEK a reçu une commission égale à 5 % du produit brut du placement.

À la suite de ce placement privé, Conporec a maintenant 63 342 595 actions ordinaires émises et en circulation. AEK, agissant pour des comptes entièrement gérés, détient le contrôle sur 12 000 000 de ces actions représentant 18,94 % des actions ordinaires émises et en circulation de Conporec. Si AEK devait exercer la totalité des bons de souscription qu'elle détient, à l'exclusion des autres détenteurs d'options et de bons de souscription de Conporec, elle aurait

alors le contrôle sur 24 000 000 d'actions ordinaires ou 31,85 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Le produit du placement privé servira au fonds de roulement de Conporec.

6. Application des paragraphes 7.1(2) et (3) du règlement

Non applicable.

7. Information omise

Non applicable.

8. Membre de la haute direction

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

M. Laurier Pedneault
Président du conseil d'administration
Téléphone : (418) 871-5875

9. Date de la déclaration

Le 25 août 20006

Conporec inc.

Par : _____
Yvon Lévesque
Vice-président finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

TSX - V : CNP

CONPOREC ANNONCE LA CLÔTURE D'UN PLACEMENT PRIVÉ DE 1,5 MILLION \$

Sorel-Tracy, le 18 août 2006 – Le président du conseil d'administration de Conporec inc., M. Laurier Pedneault, a annoncé que Conporec inc. (« Conporec »), a conclu aujourd'hui un placement privé de 6 000 000 d'unités, à un prix de 0,25 \$ canadien, pour une somme de 1,5 million \$ canadiens. Les services d'Amsterdams Effectenkantoor B.V. (« AEK »), une institution financière d'Amsterdam aux Pays-Bas, avaient été retenus par Conporec afin de compléter ce placement privé.

Chaque unité émise dans le cadre de ce placement est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur de souscrire une action ordinaire de Conporec à un prix de 0,25 \$ canadien l'action pour une période de 24 mois suivant la clôture du placement. De plus, les actions ordinaires et les bons de souscription compris dans les unités sont sujets à une période de restriction de 4 mois pendant laquelle ils ne pourront être transférés qu'en vertu des dispenses applicables aux termes de la législation en valeurs mobilières. La période de restriction obligatoire se terminera le 19 décembre 2006. Aux termes du placement, AEK a reçu une commission égale à 5 % du produit brut du placement.

À la suite de ce placement privé, Conporec a maintenant 63 342 595 actions ordinaires émises et en circulation. AEK, agissant pour des comptes entièrement gérés, détient le contrôle sur 12 000 000 de ces actions représentant 18,94 % des actions ordinaires émises et en circulation de Conporec. Si AEK devait exercer la totalité des bons de souscription qu'elle détient, à l'exclusion des autres détenteurs d'options et de bons de souscription de Conporec, elle aurait alors le contrôle sur 24 000 000 d'actions ordinaires ou 31,85 % des actions ordinaires émises et en circulation.

Le produit du placement privé servira au fonds de roulement de Conporec.

À propos d'AEK

AEK est un groupe financier hollandais, ayant des places d'affaires situées à Herengracht 208-201, 1016 BS, Amsterdam, Pays-Bas, qui gère 250 millions d'euros (348 M\$) de placements pour le compte de ses clients. AEK est membre de l'*International Securities Market Association* (« ISMA ») et est régie par l'Autorité des marchés financiers de la Hollande. AEK sert d'intermédiaire dans le cadre d'opérations sur des actions, obligations, actions immobilières et titres dérivés, ciblant des investisseurs institutionnels nationaux et internationaux. AEK a développé une expertise internationale en financement d'entreprises du secteur de l'environnement.



À propos de Conporec

Conporec est une entreprise exploitant diverses technologies de compostage et de tri-compostage brevetées et destinées au traitement et à la valorisation des résidus. Ces technologies permettent, en outre, de réduire l'enfouissement en traitant 100 % de la matière organique, atteignant ainsi un taux de valorisation de 75 %. Ces technologies contribuent du coup à la réduction de la production des gaz à effets de serre. Conporec exploite une usine de tri-compostage à Sorel-Tracy, vient d'en livrer une seconde (État de New York, EU) et construit actuellement sa troisième (banlieue de Paris (France)). Avec Biomax inc., elle a également livré une trentaine d'installations de compostage capables de produire annuellement plus de 300 000 tonnes de compost. Conporec est une entreprise socialement responsable cotée à la Bourse.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont associés à des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, les rendements et les réalisations réelles de la Société diffèrent grandement des résultats, rendements ou réalisations futurs exprimés ou supposés par ces faits prospectifs.

La Bourse de croissance TSX Inc. n'a pas approuvé et n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

-30-

Sources: Conporec Inc.

Pour plus d'informations: Benoit Côte
Conseiller spécial
1305, boul. Lebourgneuf, bureau 101
Québec, Québec, Canada G2K 2E4
Tél : 418.564.7999
Fax : 418.527.7516

Laurier Pedneault
Président du conseil d'administration
1305, boul. Lebourgneuf, bureau 101
Québec, Québec, Canada G2K 2E4
Tél : 418.527.9996
Fax : 418.527.7516



PRESS RELEASE
For immediate release

TSX-V: CNP

CONPOREC ANNOUNCES THE CLOSING OF A PRIVATE PLACEMENT OF \$1.5 MILLION

Sorel-Tracy August 18, 2006 – Laurier Pedneault, Chairman of the Board of Conporec Inc. ("Conporec") announced that Conporec concluded today a private placement of 6,000,000 units, at a price of CAN\$0.25 per unit, for a sum of CAN\$1,5 million. Amsterdams Effectenkantoor B.V ("AEK"), a financial institution based in Amsterdam, Netherlands, was retained by Conporec to complete this private placement.

Each unit issued pursuant to this placement shall include one common share and one warrant. Each warrant will allow its holder to subscribe to a common share of Conporec at a price of CAN\$0.25 per share for a period of 24 months following the closing of the placement. Furthermore, the common shares and the warrants comprising the units are subject to a 4-month restricted period during which they may not be transferred, other than pursuant to applicable exemptions under securities legislation. The restricted period will end on December 19th, 2006. Pursuant to this placement, AEK received a commission equal to 5 % of the gross proceeds of the placement.

As a result of this private placement, Conporec now has 63,342,595 common shares issued and outstanding. AEK has acquired control, on behalf of fully-managed accounts, of 12,000,000 common shares representing 18.94% of the common shares of Conporec currently issued and outstanding. Should AEK fully exercise the warrants it holds, to the exclusion of the other holders of options and warrants of Conporec, AEK would control 24,000,000 common shares or 31.85 % of the issued and outstanding common shares of Conporec.

Conporec will use the proceeds of the private placement to fund its working capital.

About AEK

AEK is a Dutch financial group with offices located at Herengracht 208-214, 1016 BS, Amsterdam, Netherlands that manages a 250 million Euros (\$348 M) investment portfolio on behalf of investors. AEK is a member of the International Securities Market Association (« ISMA ») and is governed by the Netherlands Authority for the Financial Markets. AEK operates as an intermediary in transactions in stocks, bonds, real estate shares and derivatives focusing on domestic and foreign institutional investors as well as affluent private clients who appreciate the dedication and service of a personal approach. AEK has developed an international expertise in financing companies in the environmental sector.



About Conporec

Conporec treats and recycles municipal solid waste through a patented composting and sorting technology. This process reduces the need for landfill disposal by treating 100% of the organic content contained in solid waste, thus reusing and recycling up to 75% of the original waste mass. In addition, the technology helps to reduce greenhouse gases that are typically released through the decomposition of garbage in landfills. Conporec has successfully operated a plant in Sorel-Tracy, Quebec and recently began start up of a second facility in New York State (United States). A third facility is currently under construction in France near Paris. Through Biomax Inc., Conporec has also delivered thirty different composting facilities that have the capacity to produce more than 300,000 tons of compost annually. Conporec is a socially responsible organization listed on the Exchange.

Forward-looking statements contained in this press release involve known and unknown risks, uncertainties or other factors that may cause actual results, performance or achievements of the Company to be materially different from any future results, performance or achievements expressed or implied by such forward-looking statements.

The TSX Venture Exchange does not approve nor accept responsibility for the adequacy or accuracy of this press release.

-30-

Sources: Conporec Inc.

For further information: Benoit Côte
Special advisor
1305 Lebourgneuf Blvd., Suite 101
Quebec, Qc, Canada G2K 2E4
Tel: 418.564.7999
Fax : 418.527.7516

Laurier Pedneault
Chairman of the Board
1305 Lebourgneuf Blvd., Suite 101
Quebec, Qc, Canada G2K 2E4
Tel: 418.527.9996
Fax : 418.527.7516